HYGIÉNIC SYSTÈME BOUCAU

SI
vous voulez
pour Noël et Nouvel An
être chaussé élégamment
portez la Bottine élastique Megis
claquée, vernis à 14 fr. 90 de la
Fabrique Boucau-Vereecke
5, RUE PIERRE-MOTTE, 5
ROUBAIX

HYGIÉNIC LIÈGE — HYGIÉNIC ACIER

EXIGEZ
sur vos chaussures la marque
LA FAUVETTE
FABRICATION SPÉCIALE Pr HOMMES
HYGIÉNIC TOUT CUIR

celle pour insoumission. Les peines furent graves : un an, dix-huit mois et enfin, par défaut cette fois, deux années d'emprisonnement.

» Elles ont toutes été encourues pour des faits analogues. Crombez, qui n'a pas de ressources, cherche à s'en créer aux dépens des autres.

« Il gagne la confiance de personnes gênées, s'immisce dans leurs affaires, en prend la direction, accroît de plus en plus son influence et finit par abuser de la situation qu'il a acquise. »

Le ministère public, toutefois, ne s'oppose pas à l'admission de circonstances atténuantes. Sans cette atténuation, la répression pourrait être exagérée.

Me Plouvier présente la défense. Il discute principalement la banqueroute frauduleuse et les faits relevés comme commis au préjudice de Dancoisne et de la veuve Lepers. Les autres abus de confiance sont reconnus.

Crombez déclare n'avoir rien à ajouter.

Le verdict

M. le conseiller du Liscoët donne lecture aux jurés des dix-neuf questions qui leur sont posées.

Après délibération, toutes sont résolues affirmativement. Le jury accorde des circonstances atténuantes à l'accusé.

La Cour condamne Crombez à *cinq ans de réclusion*.

M. le président l'invite à mériter, par sa bonne conduite en prison, la libération conditionnelle après avoir subi la moitié de sa peine.

Audience du samedi 19 décembre

Présidence de M. le conseiller du Fahuno de Liscoët
Ministère public : M. Bourdon, avocat général

3e affaire. — **Manœuvres abortives**

Les débats ont eu lieu à huis-clos. Il nous est donc impossible de résumer les faits.

On a entendu une dizaine de témoins. On nous dit que plusieurs, ayant joué un rôle compromettant, ont été sévèrement réprimandés par M. le président des assises.

M. le commissaire de police Chapé mérite des éloges pour la façon dont il a conduit son enquête.

Le ministère public se serait montré impitoyable pour la femme Dekeiser. Il aurait demandé la condamnation de la fille Leuregans, mais en ne s'opposant pas, en ce qui la concerne, à l'application du sursis de la loi Bérenger.

La femme Dekeiser, défendue par M^e D'Hooghe, a obtenu des circonstances atténuantes. Elle est condamnée à *cinq ans de prison*.

Rosée Léa Leuregans, dont Me Bavière a présenté la défense, a été *complètement acquittée*.

2e affaire

Un père qui tue son enfant à Valenciennes

Charles-Louis Horban, âgé de 51 ans, journalier à Valenciennes, est un alcoolique violent et brutal. Il est marié, il y a six ans environ. De son mariage sont nés plusieurs enfants, notamment, trois mois avant le crime, deux jumeaux, un garçon et une fille.

Le 1er octobre dernier, vers 3 heures de l'après-midi, les autres locataires de la maison qu'habite le ménage Horban virent la femme courir, essayer de se cacher. Elle poussait des cris de détresse. Elle fuyait son mari qui la poursuivait en la menaçant d'un couteau et en criant qu'il allait lui faire une boutonnière.

Les voisins intervinrent et continrent le mari, pendant que la femme se réfugiait chez l'un d'eux. Horban se rendit alors dans les terrains du démantèlement, s'y coucha et dormit.

Vers 5 heures du soir, deux enfants le rencontrèrent dans la rue, au moment où il retournait à son logement. Il se parlait à lui-même et disait en se passant la main sur le cou : « Il faut que je remonte en tuer un des deux. »

Lorsqu'elle l'entendit rentrer, sa femme, qui était encore sous l'impression de la frayeur, alla demander asile à une voisine, en emportant l'un de ses jumeaux. Elle laissait l'autre, la petite fille couchée sur son lit, avec un biberon.

Aussitôt dans la chambre, Horban comprima d'une main la tête de son enfant. Sa seconde main enfonça à plusieurs reprises, dans la gorge du petit être, un couteau.

Sur ces entrefaites, la femme survenant trouva son bébé mort et son mari feignant de dormir à côté.

Celui-ci fut immédiatement arrêté et conduit au poste de police. Interrogé sur son crime, il déclara « qu'il » avait commis *cette bêtise*, parce qu'il avait eu une » *querelle avec sa femme qui l'avait traité de fainéant.* »

NORD

M. l'abbé Lemire, député d'Hazebrouck et le Saint-Siège. — S. Em. le cardinal Rampolla a félicité et remercié, au nom du Saint-Père, M. l'abbé Lemire de son toast du congrès social de Lyon.

Nomination ecclésiastique. — M. l'abbé Camblez, vicaire à Escaudin, est nommé curé de Raillencourt.

Une grève à Comines. — Une soixantaine de tisserands de l'atelier de MM. Menier et Villard *se sont mis* en grève vendredi dans l'après-midi, réclamant une augmentation de salaire.

Les grévistes sont calmes; ils habitent en grande partie la Belgique.

PAS-DE-CALAIS

Délation. — L'*Avenir de Calais* publie sous ce titre l'article suivant :

« M. Henry Gontier, gérant du *Calais-Joyeux*, a été condamné, hier, par le tribunal correctionnel, à *16 francs* d'amende pour omission de sa signature au bas d'un des numéros de ce journal.

» C'est là un accident de mise en page qui peut arriver à tout le monde, et qui se produit pour la première fois depuis que ce journal existe.

» Personne ne s'en était aperçu à l'imprimerie, et encore bien moins au Parquet. Comment donc ce délit minuscule a-t-il été découvert et poursuivi ?

» C'est sur la dénonciation du sieur Bodereau.

» Un joli métier que celui de délateur !

» Le sieur Bodereau a écrit au Procureur de la République une lettre hypocrite dans laquelle il expose que se trouvant lésé dans ses intérêts « commerciaux » par le *Calais Joyeux*, il a le *dessein de le poursuivre*, mais que n'ayant pas trouvé dans le numéro du journal le nom du gérant, il ne savait en vérité à qui adresser son assignation. C'est pourquoi il priait « respectueusement » M. le Procureur de la République de vouloir bien le lui faire connaître.

» Le rieur Bodereau a trouvé cela très spirituel.

» C'est simplement malpropre.

» Quand nous étions au collège nous échangions parfois avec nos camarades de solides coups de poing, mais nous avions de plus profond mépris pour celui qui, allé de se venger d'une râclée, allait nous dénoncer au pion.

» Me Tournier, défenseur de M. Henry Gontier a fait connaître en quelques mots au Tribunal cette gentillesse du sieur Bodereau. Ce nouvel aspect du personnage n'est pas pour le rendre plus sympathique, il peut en être sûr.

» Nous soumettons la façon d'agir du sieur Bodereau qui s'abaisse au rôle de mouchard amateur, à tous nos frères de la presse, sans distinction d'opinions, et à tous les gens de cœur ».

Nous comprenons la légitime indignation de notre *confrère de Calais*. On ne peut que réprouver de pareils procédés.

Disparition d'un sous officier à Arras. — Depuis quelque temps des vols étaient commis au préjudice des sous-officiers du 33e de ligne. On ne savait sur qui porter les soupçons. Hier, on a constaté la disparition du sergent M..., néanmoins, dans une lettre adressée à son capitaine, le déserteur déclare qu'il n'est pas mêlé aux vols dont ses camarades ont été victimes depuis quelques temps.

BELGIQUE

Le prochain voyage du roi dans le Midi. — Le roi ira probablement dans le Midi au mois de mars prochain, pour surveiller les travaux de construction de sa villa de Villefranche.

Malines. — *La tyrannie libérale.* — L'édilité libérale de cette ville poursuit avec acharnement ses révocations d'employés catholiques. Elle espère arriver bientôt à caser dans les administrations de la ville et exclusivement, des libéraux de ses amis.

Les expulsés sont nombreux et les prétextes à leurs renvois sont nuls ou non existants.

Ordinations. — *Ordinations.* — La cérémonie des ordinations sacerdotales a eu lieu samedi matin à 8 heures 1/2, dans la grande nef de l'église du Séminaire. Sa Grandeur Mgr Waffelaert a conféré la tonsure à 38 élèves du Séminaire et 3 ordinands.

Prêtres : MM. Callens Théodule, de Courtrai; Beynaert Paul, de Wervicq; Vinck Modeste, de Furnes; Buyse Alphonse, de Rumbeke; Ollemeyn Joseph, de Menin; Coucke Achille, de Heuverswyn; Delaere Georges, de Agir Hulste; Delporte Ursmar, de Saint-Genois; Depoorter Edouard, de Bruges; Houdeghem Henri, de Langemarck; Hosten Arthur, de Couckelaere; Houtave Edmond, de Damme; Leroux Auguste, de Wervicq; Ogesmie Desire, de Kerkhove Poperinghe; Vanden Berghe Félix, de Poperinghe; Verschaeve Cyrille, d'Ardoye et les Frères Trappistes de Westvleteren: Nivard, Edmond, Joseph-Marie et Aloïse.

Sous-diacres : MM. Van Ryckeghem Henri, d'Arseele; Lommez Benjamin, d'Houthem (Furnes); Bonte Henri, de Pithem; Tracco Adolphe, de Furnes; Debaere Robert, de l'Poperinghe; De Meyere Alphonse, de Routers; De Ridder Alphonse, de Bruges; De Sloovere Jules, de Vive St-Bavon; D'Hallewein Aloïse, de Gheluwe; Godderis Achille, de Balcaen; Lemmerlyn Gustave de Beveren-lez-Roulers; Nicaise Albert, de Meulebeke; Spilliaert Ribhard, d'Hoogstaede; Van den Hemele Arthur, de Roulers; Van der Heyde Achille, de Poperinghe; Van Eecke Jérôme, d'Elverdinghe et les Frères de la congrégation des Passionistes : Edouard, Etienne et Augustin.

Gheluwe. — *Un vieillard sauvé par une religieuse.* — Jeudi dernier, un vieillard de l'hospice s'étant, dans un accès de fièvre chaude, précipité dans une mare profonde, où il aurait infailliblement péri et une des sœurs ne s'était courageusement portée à son secours.

La bonne sœur a dû s'aliter à la suite de cet acte de dévouement et dans les premiers moments son état avait inspiré les plus sérieuses inquiétudes ; mais, samedi après-midi, il s'était produit une grande amélioration et, à moins de nouvelles complications, on espérait que dans quelques jours, elle serait complètement rétablie.

S'enin. — *L'accident mortel de la rue du Sanglier.* — On a enfin reçu l'autorisation de procéder aux funérailles du malheureux Eccio, victime de triste cérémonie a eu lieu samedi matin à l'église St-Waast.

— *Les rixes du jour.* — Les rixes ont été fort nombreuses ces derniers jours à Menin et aux Baraques.

Une bataille en règle s'est engagée en plein jour, rue de la Caserne, entre les nommés Arthur Gryson, Jean-Baptiste Deleu et Charles Colsaert.

Le soir, rue de l'Arsenal, après avoir enfoncé la porte d'un estaminet, les nommés Arthur Hostyn, les frères Houdeghem, Jules Richard et Jules Breemeers, en sont venus aux mains et se sont battus avec acharnement.

Des enquêtes commencées par la gendarmerie de Menin, à propos d'affaires de vols, bris de clôture et coups, qui ont eu pour théâtre le quartier des Baraques et dans lesquelles sont impliqués plusieurs Belges habitant Halluin, ont été transmises à M. Lonnoy, commissaire de police.

Dottignies. — *Concert au patronage Saint-Joseph.* — Dimanche 20 décembre le patronage Saint-Joseph donnera un joli concert dans la salle des fêtes. Le programme est des plus attrayants; en voici le détail :

1. Ouverture par la fanfare La Montagnarde, Schwenisberg; 2. Clovis à Tolbiac, invocation pour voix de basse par M. Bouenfant; 3 Quintette pour violon, piano, harmonium et contre-basse; 4. Petite symphonie burlesque pour violon, violoncelle, piano avec mirlitons, coucou, caille, rossignol, triangle, trompette et tambour ; 5. Air varié pour saxophone par M. O. Dubuisson, soliste de l'Harmonie Royale de Mouscron ; 6. *Le Poignard*, drame en un acte ; 8. *Chansonnette* comique par M. J. Bernarthé.

2e partie : 1° Ouverture par la fanfare, Gemma di Virgi, Donizetti ; 2° Tête folle, comédie en 2 actes ; 3° Fantaisie pour clarinette, par M. Decoene, soliste de l'Harmonie royale de Mouscron. — Les places au profit de l'œuvre à 1 franc et à 50 centimes.

Tribunal de 1re instance de Courtrai. — 2e Chambre correctionnelle. — *Coups et blessures.* — Une amende légère pour ce délit à Albert Gryp, tisserand à Halluin, condamnation conditionnelle.

— Victor Vandenperre et Victor Van Meerhaeghe, tous deux tisserands à Courtrai, que les mêmes faits amenaient, reçoivent le premier un acquittement, le deuxième 50 francs d'amende.

— Avec sursis une amende de 26 francs à Polydore Demuldre, cabaretier et Théodore Verwee, marchand de lin à Courtrai.

— Comparaissaient ensemble Charles Roose, marchand, Cordule Dekeyzer, cabaretière et Jules Remfels, chaisier, tous trois à Menin, les deux premiers décrochent une amende de 50 fr., le dernier un acquittement.

— Encore d'autres pour mêmes faits, Gustave Vandeghinste, tisserand à Roubaix, 50 francs d'amende; Henri Delporte, menuisier à Dottignies, encore 50 francs, tous deux avec sursis; André Baudouin, ouvrier de fabrique à Dottignies, reçoit un mois de prison; leur compagnon de prévention, Alfred Duvilier, ouvrier de fabrique à Dottignies est acquitté.

— Encore pour coups, acquittement en faveur de Hélène Desambre et Romanie Huyghebaert, ouvrières de fabrique, la première à Menin, la deuxième à Halluin; en revanche, Joseph Decraene, charpentier à Menin, reçoit une amende de 50 francs avec sursis.

— Amende de 26 fr. pour faits identiques à Joseph Ostyn, ouvrier blanchisseur à Menin.

— 15 jours de prison pour coups à Charles Monserez, ouvrier à Courtrai.

— *Huit jours de prison pour même prévention à Adolphe* Deruyck, cordier à Tourcoing, les autres qui venaient avec lui Désiré Vandekerchove et Cyrille, cabaretier et tisserand et Jules Dansaert, ouvrier de fabrique, tous de Tourcoing, sont acquittés.

— Jean Hoedt, scieur à Menin, venait pour délits nombreux, ils lui valent pour coups 8 jours, pour rébellion 15 jours et pour ivresse amende de 5 fr.

— Ramon Pierre, ouvrier en lin, bénéficie d'un acquittement sur une prévention de coups.

— Pour coups et injures venaient Marie Vandevenne et Rosalie Callens, la première reçoit deux fois 40 fr. d'amende, la deuxième 26 fr. pour coups et 40 fr. pour injures.

L'accident de la gare d'Herseaux. — Nos lecteurs se rappellent qu'il y a quelques mois un cheval attelé sur une bicyclette qui stationnait en gare d'Herseaux pris peur d'un train de marchandises entraînant en gare, s'emballa et écrasa la petite fille du chef de station d'Herseaux M. Debay. L'enfant fut alitée pendant de longs mois. La justice avait poursuivi pour coups et blessures involontaires le conducteur de la charrette, un nommé C. Vandenbrouck. A l'audience de ce jour le tribunal l'a condamné conditionnellement à 100 francs d'amende.

Première chambre civile. — Au début de l'audience de ce jour, Me G. Opsomer, H. Van Ackere et L. Gillon, avocats, ont prêté le serment d'avoué ; Me G. Claeys, avocat, nommé avoué par même arrêté royal, avait prêté serment à l'audience civile de la première chambre le samedi 12 décembre.

CHOSES ET AUTRES

Deux amis font les cent pas sur le boulevard.

— Tiens ! dit l'un, j'aperçois X... Tâchons qu'il ne nous voie pas.

— Tu es donc mal avec lui ?

— Non, mais je suis encore mieux sans lui !

***

Les bons camarades.

— As-tu un cigare à m'offrir ?

— Ma foi ! non... Je n'ai que celui que je fume et celui-là que je fumerai tout à l'heure !

***

Télépathie :

Le jeune homme. — Je vous assure, monsieur, j'ai une pénétration telle, que je devine immédiatement ce qu'on pense de moi...

Le Monsieur. — Je vous en félicite, mais je crains que parfois cela ne vous soit assez... pénible.

Publications de mariages. — Louis Leclercq, 24 ans, rattacheur, et Marie Briet, 23 ans, rattacheuse. — Achille Delcroix, 23 ans, teinturier, et Zoé Laurent, 22 doublieuse. — Charles Christiaens, 26 ans, cultivateur, et Marie Beyle, 37 ans, retordeuse. — Charles Thieffry, 32 ans, magasinier, et Apolline Lebrun, 25 ans, dévideuse. — Jules Caudrelier, 23 ans, domestique, et Léa Deltête, 21 ans, soigneuse. — Albert Barbe, 25 ans, graisseur, et Marguerite Catteau, 25 ans, rayeuse. — Louis Roland, 30 ans, magasinier, et Philomène Montaigne, 29 ans, repasseuse. — Jean-Baptiste Flipo, 26 ans, sans profession, et Pauline Lefebvre, 19 ans, sans profession.

Léon Dupont, 19 ans, fileur, et Florence Desplanques, 20 ans soigneuse. — Jules Dupuis, 28 ans, journalier, et Sophie Bouche, 31 ans, dévideuse. — Désiré Carré, 24 ans, rattacheur, et Céline Houset, 22 ans, soigneuse. — Louis Selosse, 27 ans, employé de commerce, et Sophie Lelong, 25 ans, piqûreuse. — Henri Catteau, 23 ans, fileur, et Augustine Cauchetoux, 24 ans, dévideuse. — Victor Choleau, 25 ans, employé au chemin de fer, et Maria Denis, 19 ans, couturière. — Albert Dutat, 27 ans, employé, et Alphonine Dalle, 26 ans, piqûreuse. — Augustin Planckaert, 26 ans, tisseur, et Céline Tilleux, 22 ans, couturière. — Camille Mares, 23 ans, débourreur, et Emerance Lemaire, 22 ans, servante. — Auguste Mespreuve, 26 ans, employé de commerce, et Florence Branck, 23 ans, journalière.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Roubaix. — Dimanche 20 décembre, M. Edouard Leclercq, cabaretier aux Trois-Ponts, estimnet du Beau-Bouquet, Roubaix, exposera chez lui l'élite de ses pigeons, qui ont obtenu de nombreux prix depuis plusieurs années. 4856

Roubaix. — M. François Dosselaert expose; sa belle collection de pigeons voyageurs ayant obtenu de brillants résultats cette année. L'exposition aura lieu le dimanche 20 décembre au siège de la société chez M. A. Bovyn, rue Daubenton, 69.

COMBATS DE COQS

Roubaix. — Dimanche 20 décembre, aura lieu chez M. Emile Delemarle, cabaretier, rue de Beaurewaert, 132, le rendage de la partie de coqs contre la société Debouf.

Un 3 de 5 pour 30 francs sera battu et les paires de plaisir à 5 francs.

— Lundi 21 décembre, à l'Enfié, partie morte 2/3 pour 10 fr. contre Dembrin de la rue de Manbeuge.

— Dimanche 27 décembre, à l'Enfié, grande partie morte 3/5 pour 100 francs. Felix D'Heygère de Courtrai contre l'Harnat d'Estaimpuis.

— Dimanche 3 janvier, à l'Enfié, revanche de la partie de Poltes, 3/5 mort pour 50 fr.; mise au parc à 4 h. 1/2.

Wasquehal. — Le rendage de la partie 3 de 5 pour 50 fr., paires de plaisir à 10 fr., engagée entre la société « Le Petit Bleu » de chez Bacq, aura lieu aujourd'hui dimanche, chez Napoléon Detailleur, estaminet du Nord-Bonnet, à Wasquehal. On dit beaucoup de bien des coqs qui sont réservés pour ce combat. Les paris importants engagés rendent cette partie très acharnée. Mise au parc à 3 heures 1/2.

— Un grand combat de coqs aura lieu aujourd'hui dimanche, chez Gustave Bodin, cabaretier à la Cloche d'Or, sur la place de l'Eglise à Wasquehal. C'est le rendage de la partie 3 de 5 pour 30 fr. engagée contre Lefebvre Luna de Croix. Les meilleurs coqs de la région sont réservés. Aussi les paris sont très nombreux; mise au parc à 3 h. 1/2.

JEU DE BOULE A LA PLATINE

Roubaix. — La société établie chez M. Elie Catteau, cabaretier à l'Epeule, a l'honneur d'informer les amateurs de jeu de boule qu'elle fera jouer les dimanches 21 et 28 février 1897. 100 francs de prix en espèces. Il y aura 8 prix de 100 fr., 3 prix de 5 fr., et 5 primes de 10 fr. pour le premier dimanche. Avis aux amateurs.

THEATRE DE ROUBAIX (situé rues Archimède et Richard-Lenoir.) — Direction Mme Ve Gustave Deschamps. — Bureaux 3 h. 1/2. Rideau à 6 h. 1/2. — Lundi 21 décembre. — *Le Voyage de Corbillon*, opérette nouvelle en quatre actes. — Le spectacle commencera par : *Le Courrier de Lyon ou l'Enfant de la Malle-Poste*, grand drame historique en sept actes.

THEATRE DE TOURCOING (Salle des Fêtes, Place Leverrier.) Direction : Mme veuve G. Deschamps. — Bureaux à 8 h. — Rideau à 8 h. 1/2. — Lundi 21 décembre. — *Le Voyage de Corbillon*, opérette nouvelle en quatre actes.

Le directeur-gérant Alfred Reboux

Imp. Alfred Reboux, rue Neuve, 17, Roubaix.

Annonces Légales

Etudes de Mes Alfred DESMAZIÈRES et HOUZÉ, avoués à Lille.

Département du Nord. — Arrondissement de Lille

VILLE DE ROUBAIX

34, rue Newcomen

UNE

MAISON

A VENDRE

par suite de licitation

L'adjudication aura lieu le **mercredi six janvier** mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à l'audience des criées du Tribunal civil de Lille, au Palais-de-Justice de ladite ville, à onze heures du matin.

(*Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avoués*).

DÉSIGNATION :

VILLE DE ROUBAIX

34, rue Newcomen

Une maison à mansarde, sise à Roubaix, 34, rue Newcomen, avec petit bâtiment à usage de magasin et petit jardin front à la rue, ensemble les fonds et terrain en dépendant, tenant d'un côté à Mme Cornille-Lepers, dans le fond aux représentants de M. Lampe et par devant à la rue.

OCCUPATION. — Ladite maison est actuellement libre d'occupation.

Mise à prix : Trois mille francs, ci . . . 3,000 fr.

La vente se poursuit en exécution de : 1° Un jugement rendu par défaut, par la première Chambre du Tribunal civil de Lille, le dix-huit juillet mil huit cent quatre-vingt-seize, enregistré et signifié, entre : 1° M. Julien Dubruille, épicier, demeurant et domicilié à Roubaix, 34, rue Newcomen, veuf de Dame Delphine-Elise Baussart ; 2° M. Julien Rœtener, ouvrier en porcelaines, demeurant à Paris, 4, rue Fontaine-au-Roi. Demandeurs comparant par Me A. DESMAZIÈRES, avoué à Lille.

Et M. Pierre Rœtener, ouvrier en bronze, demeurant à Paris, 4, rue Fontaine-au-Roi. « En sa qualité de père et tuteur naturel et légal de : 1° Eugène; 2° Alberi; 3° Henri ; 4° Marguerite-Laure Rœtener, ses quatre enfants encore mineurs, issus de son union avec feue Virginie-Marie-Delphine Pruvost, son épouse. Défendeur défaillant de comparaître.

2° D'un autre jugement contradictoirement rendu par ledit Tribunal, le cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-seize, enregistré et signifié. Entre M. Félix Rœtener, ouvrier en porcelaines, demeurant à Paris, 4, rue Fontaine-au-Roi. Demandeur comparant par Me A. DESMAZIÈRES, Avoué à Lille.

D'une part.

Et M. Robert Lacour, commissaire-greffier au Tribunal civil de Lille, « en sa qualité de curateur à la succession vacante de M. Julien Dubruille, sus-nommé. »

Défendeur comparant par Me HOUZÉ, avoué audit Lille.

D'autre part.

Lequel a déclaré commun avec M. Robert Lacourt, ès-qualité, le jugement du dix-huit juillet mil huit cent-quatre-vingt-seize, ci-dessus énoncé.

La vente aura lieu en présence ou lui dûment appelé de M. Pierre Van de Velde, clerc de notaire à Wattrelos, « En sa qualité de subrogé-tuteur des mineurs Rœtener, sus-nommés. »

S'adresser pour les renseignements :

1° Au Greffe du Tribunal civil de Lille, où le cahier des charges se trouve déposé ;

2° A Me Alfred DESMAZIÈRES, Avoué, poursuivant la vente, demeurant à Lille, 5, rue de l'abéla ;

3° A Me HOUZÉ, Avoué co-licitant, demeurant à Lille, 11, Square Jussieu ;

4° A Me POISSONNIER, Notaire à Roubaix, 22, rue Nain, chargé de la liquidation.

Ainsi fait et rédigé à Lille par l'avoué soussigné, le 30 novembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Signé : Alfred DESMAZIÈRES.

Enregistré à Lille, le 5 décembre mil huit cent quatre-vingt-seize. Reçu 1 franc 88 centimes, décimes compris.

14398d Signé : HENRY.

Etudes de Me Maurice JASPAR, docteur en droit, avoué à Lille, successeur de Me DEVILLE et LEFRANCQ.

Département du Nord. Arrondissement de Lille

VILLE DE ROUBAIX

Rue des Fossés, 69

MAISON

à usage d'habitation

ET DE MAITRE-PLAFONNEUR

avec les fonds et terrain en dépendant d'une superficie de 1 are 52 centiares 64 dix-milliares.

A VENDRE

par suite de liquidation judiciaire

L'adjudication aura lieu le **mercredi six janvier** mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à onze heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Lille, au Palais-de-Justice de ladite ville, en la salle des ventes.

(*Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avoués*).

DÉSIGNATION :

VILLE DE ROUBAIX

Rue des Fossés, 69

Une propriété sise à Roubaix, rue des Fossés, 69, consistant en une maison avec petite porte et porte cochère, nouvellement bâtie, à usage d'habitation et de maître-plafonneur, érigée sur et avec un terrain d'une superficie de un are cinquante-deux centiares soixante quatre dix-milliares en ce compris, mais pour la mesure *seulement*, moitié de ladite rue d'une largeur totale de dix mètres, tenant d'un côté à M. Bernard, d'autre à M. Delaoutre, dans le fond à M. Verschore et par devant à la rue sur un front de six mètres.

Cette maison est actuellement occupée par le sieur Arthur Lefranc.

Elle comprend au rez-de-chaussée : salon et salle à manger, séparés par une cloison, une cuisine véranda avec grande armoire dans le mur. A l'étage, deux chambres, magasin. Grenier et chambre mansardée. Cour avec deux pompes, lieux d'aisances. Cave pour l'habitation, autre cave et trou pour plafonneur.

Mise à prix : Cinq mille francs, ci. 5,000 fr.

La vente se poursuit en exécution d'un jugement rendu sur requête par le Tribunal civil de première instance de Lille, le vingt-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-seize, enregistré.

A la requête de M. Jules Lefebvre, commis greffier du Tribunal de commerce de Roubaix, y demeurant, rue Dammartin, 27, « en sa qualité de liquidateur judiciaire de M. Arthur Lefranc, ex-maître plafonneur à Roubaix. »

Ayant pour avoué Me Maurice JASPAR.

S'adresser pour les renseignements :

1° Au Greffe du Tribunal civil de Lille, où est déposé le cahier des charges ;

2° A Me Maurice JASPAR, docteur en droit, avoué poursuivant la vente, demeurant à Lille, rue de Tenremonde, 8;

Ainsi fait et rédigé par l'avoué soussigné à Lille, le 3 décembre 1896.

Signé : Maurice JASPAR.

Enregistré à Lille, le 5 décembre 1896, f°, c°. Reçu 1 franc 88 centimes décimes compris.

14344d Signé : HENRY.

Maisons avec jardin à louer boulevard d'Armentières, n° 48, loyer 1,400 fr., n° 52, 1,500 fr., compris peintures et papiers posés; n° 60, grande maison avec porte cochère, loyer 3,500 fr. S'ad. 49, rue de Lorraine, Roubaix. 9634-42494

Immeubles à vendre

OU A LOUER

Etude de Me DELÉVACQUE, notaire à Ardres.

TOURNEHEM

(Canton d'Ardres-en-Calaisis

A VENDRE

Le jeudi 31 décembre 1896, 2 heures après-midi, en l'étude de Me DELÉVACQUE, notaire,

BELLE

PROPRIÉTÉ

propre à tout usage

à proximité de la gare de Tournehem (ligne d'Anvin à Calais), et comprenant :

1° Corps de logis, jardin, pâture et terre à labour, le tout d'un seul tenant et d'une contenance de 1 hectare 37 ares 55 centiares;

2° Vastes bâtiments couverts en dur, planchéiés, avec grandes baies vitrées;

3° Ecurie et remise;

4° Matériel d'usine à vapeur à vendre en bloc ou en détail).

Conditions avantageuses pour l'acquéreur.

Cette propriété aboutit, par une avenue, à la route conduisant de Tournehem au chemin de grande communication de Calais à St-Omer.

Une rivière longe la propriété.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me DELÉVACQUE, notaire à Ardres. 14881

A VENDRE

Etablissement

en parfait état, sur la rivière la Canche, force hydraulique 80 chevaux, machine à vapeur 10 chevaux, générateur 25 chevaux :

1° Bâtiment principal en briques, rez-de-chaussée, trois étages et grenier;

2° Bâtiment à usage d'ateliers, vaste façade sur le boulevard;

3° Maison d'habitation, jardin, dépendances.

Cet établissement est propre à toute espèce d'industrie, particulièrement pour industrie ayant besoin de très grandes quantités d'eau.

S'adresser pour tous renseignements et pour traiter à Me O. HARLÉ, notaire à Hesdin (Pas-de-Calais), ou à MM. COURVOISIER, BOURGOIN et Cie, 27, rue Bleue, à Paris. 14412 | 42673

Appartements & Chambres

A LOUER

l'publicité économique : Chaque mention d'une ligne de ce tableau ne pale vingt centimes; six jours : un franc; quinze jours : deux francs; un mois : trois francs. Ce tableau est publié dans les deux éditions du « Journal de Roubaix » (soir et matin).

Appartement garni, r. du Tilleul, 68
Chambre garnie, boul. de Paris, 13.
Chambre garnie, boulevard d'Armentières, 90.
Chambre garnie, 43, r. des Filatures
Chambre garnie, 162, rue des Arts.
Chambre garnie, rue d'Isly, 30.

Ventes diverses

A VENDRE D'OCCASION une chambre Louis XIV en vieux chêne sculpté : lit, sommier, armoire à glace, lavabo duchesse, glaces biseautées, table de nuit, chiffonnière, un salon Louis XVI en noyer ciré, rehaussé d'or en belle tapisserie, glace en chêne et garniture de cheminée marbre et sujets bronze. Visibles de 2 à 6 heures, Grande-Rue, 90, Roubaix. 43967-42621

Grande quantité d'Ensouples sur 1m25 de largeur, avec plateaux, en très bon état, à vendre. S'ad. à M. J. D'Haze, rue Saint-Louis, 62, Roubaix. 42638—41034

OCCASION A reprendre, pour 15,000 fr., une affaire de bureau très simple et d'une conduite facile, demandant peu de travail, et faisant rapporter au capital d'achat 20 à 25 0/0 de bénéfice net. Ecrire A. B. K., bureau du journal. 42503—12707

ENSEIGNEMENT

AUX PARENTS Pension « Beverley » Londres Barnes. Reçoit jeunes gens désirant apprendre l'anglais. Vie de famille. Stevens, directeur 44286—960

DEMANDES & OFFRES D'EMPLOI

EMPLOI Jeune homme sérieux 23 ans et libre de tout service militaire, au courant de la comptabilité commerciale, pouvant faire avec facilité la correspondance française et anglaise et ayant des notions sur la fabrication des tissus, demande place. Réponse au bureau du journal, aux initiales J. C. M. 42652—42089

EMPLOI Jeune homme, 22 ans, libéré du service militaire, demande place de caissier ou comptable. Bonnes références. Prendre adresse au bureau du journal. 42724

EMPLOYÉ actif, connaissant les laines, parlant et écrivant couramment l'anglais, demande emploi dans bonne maison. Fournirait caution si nécessaire. — Ecrire B. X., bureau du journal. 42543—1314

FABRICANTS Un homme sérieux, connaissant bien plusieurs pays étrangers, désire s'entendre avec capitaliste ou maison importante de la place, pour commerce très lucratif et représentation. Ecrire à H. L., poste restante, Roubaix. 42661—14350

REPRÉSENTANT Une personne, ayant voyagé pour un article, à Lille, Roubaix, Tourcoing et environs, demande un emploi analogue. — Ecrire K.T.C., bur. du journal. 14376—42665

EMPLOYÉ Jeune homme, 23 ans, bonne instruction, belle écriture, désire trouver place d'employé. Références de 1er ordre. Ecrire Q. U. E., bureau du journal. 14395—42658

EMPLOI Jeune ingénieur diplômé de l'Institut Industriel de Lille, licencié ès-physique et chimie, cherche une situation en peignage, filature ou teinture, dans établissement du Nord ou de l'étranger. S'ad. à M. Geiger, Grande-Rue, 294, Roubaix. 42627—43932

AGENT Maison de Bradford cherche agent connaissant bien la clientèle, pour la vente de laine brute, laine peignée et filée, à Roubaix et environs. Ecrire W.K., bureau du journal. 42621

AVIS AUX PATRONS Broyeur de laine demande séries de bandes à broyer à l'étau. Prix unique 0,60 c. le mille, ouvrage garanti et promptement fait. S'ad. chez M. Arthur Clarisse, rue St-Joseph, 6, Roubaix. 42716d

AVIS DIVERS

CHASSELAS et tous ses variétés vignes à **raisins de table**. Catal. illustré. F. Charmeux fils, à Thomery (S.-et-M.) 42654

DETTES NON-RECONNUES Le sieur Frédéric Delporte, rattacheur, demeurant à l'Epinette, a le regret de prévenir le public, qu'à partir de ce jour, il ne reconnaîtra plus les dettes que pourrait contracter sa femme, Clemence Vanhockerhout, 14891 42748

VOULEZ-VOUS DES

BONS VINS garantis purs

des BONS CRUS de la Gironde

Adressez-vous à M. Emile ODEN, à **Castillon**, près Saint-Emilion (Gironde). — Expéditions directes du vigneron au consommateur.

Prix très modérés

Envoi d'échantillon sur demande

JACINTHES ! TULIPES ! POUDRE !

à faire pondre les Poules !

Envoi franco 2 k. 500 contre mandat de 5 fr.

F. MONTAIGNE-QUÉTU

5, Rue des Sept-Apaches

LILLE.

Cie DU GAZ DE ROUBAIX

POUR L'ÉCLAIRAGE

le Chauffage et la Force motrice

BAISSE DE PRIX

Sulfate d'ammoniaque pour engrais, garanti contenant **20 à 21 0/0 d'azote, 25 fr.** les 100 kilogs. Par quantité supérieure à 1,000 kilogs le prix est réduit à **24 francs.** Paiement comptant.

Cendres de coke pour calorifères, **30 centimes** l'hectolitre.

Cenures pour fabrication du mortier et allées de jardin **10 centimes** l'hectolitre.

Mâchefers de première qualité, à enlever à l'usine à gaz de Roubaix. Le chariot à 2 chevaux, 0,50, à 1 cheval, 0,25.

S'adresser rue de Tourcoing, 58, à Roubaix, ou à l'Usine à Gaz de Croix. 9990—400

RHUMES-BRONCHITES

Le Sirop phéniqué de Vial combat les microbes ou germes de maladies de poitrine, réussit merveilleusement dans les *Toux, Rhumes, Catarrhes, Bronchites, Grippe, Enrouements, Influenza.* La Pâte phéniquée de Vial possède les mêmes propriétés.

Dépôt : tous bons pharmaciens.

Pour le prix de 1r. 75 contre remboursement, vous recevrez un superbe **accordéon à concert**, avec mes nouveaux clavier à pistons de spirales qui ont été brevetés en tous les pays. Je garantis, qu'ils ne seront jamais percelus ou rompus, et chaque acheteur n'a jamais de chagrin ou des frais de réparation. Cet instrument a 40 touches, 49 voix larges 2 basses, 7 registres, clavier découvert en nickel, bordé baguette en même metal, une fine garniture complete, 4 soufflets doubles et très forts, 2 fermoirs, ecellie du soufflet assortis et avec coins nickel, 35 cm. grand. Méthode pour apprendre à jouer soi-même et emballage gratis. Port 1 fr. 25. — **Heinrich Suhr, à Neuenrade** (Allemag